

LA QUESTION DE RACES DANS L'ONTARIO

Notre ami, M. J.-C. Walsh, ancien rédacteur en chef du Herald, publie dans le Beck's Weekly de cette semaine un article fort intéressant sur la question bilingue dans l'Ontario. En voici la traduction. On trouvera le texte anglais en deuxième page.

Apparemment, l'humanité ne semble pas disposée à profiter de l'expérience. Nous voici, avec toute l'histoire de l'Europe à l'esprit, tout à fait impuissants en face d'un conflit de races encore à ses débuts dans la province d'Ontario. Un déversement de la population de langue française de Québec s'est établi dans l'Ontario et se propose d'y vivre sa vie propre. L'autre partie de la population de la province dit que cela est bien, mais elle décrète que l'usage du parler français doit être radicalement modifié. Et les deux groupes s'entendent si peu que l'école est fermée à des milliers d'enfants de la cité où le conflit est le plus aigu.

Un juge de Toronto déclarait récemment, de son siège, à un citoyen qu'il était libre de parler français autant qu'il lui plaisait, chez lui, dans la rue, n'importe où, mais que, à l'école, ses enfants devaient s'arranger pour se passer du français.

Il est évident que les racines de ce conflit sont profondes et se nourrissent, de part et d'autre, aux sources intimes de la vie. "Si nous abandonnons de parler français, nous brisons avec ce que des générations d'ancêtres, au prix incalculable d'efforts physiques, spirituels et intellectuels, nous ont laissé comme règle de vie distincte. Et si nous rompons ainsi avec le passé, que deviendrons-nous?" "Si vous ne voulez pas parler anglais, nous ne pouvons espérer vous pénétrer de la civilisation que nous avons reçue de générations antérieures et que nous ne pouvons pas laisser périr, de crainte de périr nous-mêmes."

Telle est la substance même du conflit. On dit que Nietzsche, si joliment malmené de ce temps-ci, prétend que celui qui, dans de semblables cas, cède le moindre à l'autre est coupable de suicide par induction. Cette idée semble prédominer dans les esprits des deux parties au conflit dans l'Ontario. On aimerait voir quelque indice d'un désir réciproque de découvrir ce qu'il faudrait faire pour admettre ce qui est bon dans l'attitude de l'autre. Une étude sympathique pourrait en effet combler l'abîme mais il faudrait qu'elle fût mutuelle. La sympathie ne manque pas ni d'un côté, ni de l'autre; mais il y a aussi ceux qui tiennent fermement à l'opinion qu'en ces matières toute concession est une faiblesse et que la sympathie engendre les concessions. De ce point de vue rigide, la vraie mesure du droit à une chose est la détermination qu'on a de l'obtenir, de refuser de s'en priver et la volonté de combattre et de tout sacrifier plutôt que de s'en passer. Par exemple, si, tout en laissant la minorité anglaise du Québec libre de parler l'anglais chez elle, il arrivait qu'en quelques circonstances possibles, l'on proposât de l'obliger à admettre le français comme véhicule de l'enseignement pour les générations nouvelles, nous savons bien quelle serait la réponse. Ni la loi ni les prophètes ne pourraient contraindre la minorité anglaise à se soumettre. Nous ne le voudrions pas, nous pensons que l'on sait que nous ne le voudrions pas, — et c'est ce qui fait que nous n'avons pas d'inquiétude à ce sujet. La position des Canadiens-français de l'Ontario est absolument la même. Il est fâcheux, absolument fâcheux, de penser qu'ils offrent une résistance si opiniâtre à la lettre comme à l'esprit du règlement No 17, mais la simple vérité, c'est que s'ils ne le faisaient pas, leurs adversaires les mépriseraient à cause de leur faiblesse et considéreraient non seulement qu'il n'est pas nécessaire, mais qu'il n'est pas sage de leur faire des concessions. La force de volonté engendre le respect mutuel. Laissez voir que vous craignez l'homme fort et il s'aperçoit vite que vous avez raison de le craindre.

En ce temps où nous avons redécouvert la carte de l'Europe, oubliée depuis nos jours scolaires, il devrait être plus facile qu'en temps ordinaire de réviser nos opinions sur de tels sujets. Toutes les grandes nations se sont appliquées à peu près de la même manière à résoudre le problème des nationalités, dont la question des langues n'est qu'un aspect, et toutes montrent qu'elles le regrettent. Non, il y a une exception. La France s'y est prise d'une autre manière en Alsace, et, bien qu'allemande de langue, l'Alsace est française d'âme. Mais la Russie prend soudainement conscience de l'âme de la Pologne et elle s'adoucit à l'égard des Juifs. L'Allemagne souhaite qu'elle se fût efforcée de gagner l'affection des Polonais annexés. L'Autriche a commencé à s'assagir il y a un demi-siècle, en se faisant des amis des Hongrois au lieu de les opprimer; mais ce n'est que depuis le commencement de la guerre que les Magyars ont compris l'à-propos de donner la liberté politique, religieuse et d'enseignement aux Roumains de la Transylvanie. Il a fallu des siècles aux petites nations balkaniques pour se débarrasser des Turcs, qui leur appliquaient dans toute sa force le principe de la domination des races, mais elles ont réussi. Sept siècles durant l'Irlande a été un laboratoire spécialement destiné aux expériences successives de la domination des races; toutes ont été moins heureuses les unes que les autres. En Hollande et en Belgique, on a tenté la même chose et sans plus de succès. Feu le professeur Shaler, qui a profondément observé et étudié ce problème, conclut que l'expérience du monde entier prouve l'impossibilité d'amener, par la force ou la répression, "un peuple vigoureux à adopter un idéal de vie étranger." Il faut choisir entre l'extermination, hors de mode aujourd'hui, et l'adaptation d'idées différentes au service d'une cause dont l'avancement mérite des rajustements et même des sacrifices réciproques.

Il est important de remarquer aussi que la discussion qui se fait à propos de l'enseignement du français dans l'Ontario, de même qu'à propos de l'immigration des Orientaux dans la Colombie Anglaise, tend à ignorer la politique qui a si bien réussi partout dans l'intérêt de l'Empire que l'Angleterre s'est fait à même toutes les parties du monde. Aux Indes, en Egypte, à Malte, à Chypre, en Afrique-Sud, à Québec, l'Angleterre est tout à fait satisfaite de la langue, de la religion et des coutumes sociales du milieu. On ne se contente pas de tolérer, on encourage les parlers hindou, italien, grec, espagnol, turc, hollandais et français. On stimule les races française, italienne, hollandaise, maure, perse et nègre à tirer le plus possible de leur situation. En retour et pour l'assurance de sa protection, l'Angleterre n'exige que la stabilité des relations politiques. L'adversaire le plus acharné de l'école bilingue en Ontario accorde facilement que le libre emploi du français est de bonne politique impériale — à l'est de la rivière Ottawa. D'autre part, les avocats des écoles bilingues nous rappellent facilement que le libre développement des coutumes légales, religieuses et sociales de la colonie française restée ici après la conquête et dont la langue française est la gardienne constitue l'une des meilleures garanties de la conservation de la puissance britannique sur ce continent.

Mais quand on en vient à discuter les relations entre le parler français et le parler anglais dans l'Ontario, ce n'est pas l'Empire anglais, ensemble d'entités distinctes, qui devient le critérium de l'Ontario anglais, c'est la république américaine, démocratie unifiée et homogène, dont l'effort a tendu et réussi dans une large mesure à faire accepter d'une population de plus en plus hétérogène un idéal commun de pensée, de vie et d'aspiration. Ontario prétend avoir atteint un développement d'ensemble social, physique, intellectuel et économique aussi élevé que n'importe quelle autre population et ne songe pas à le laisser affaiblir volontairement ou à permettre qu'on attente à sa solidarité. Il y a peut-être aussi des motifs moins dignes en jeu, mais celui-là est général et indéfectible. M. Bourassa et les autres nationalistes offrent avec leur habileté habituelle la même objection au peuplement des provinces des prairies d'éléments étrangers, dont le danger du point de vue national vient précisément de leur tempérament réfractaire à notre idéal de civilisation. En fait, l'Ouest a déjà ses problèmes galicien, allemand, hongrois, qui sont surtout des problèmes scolaires.

Les véritables amis de la démocratie canadienne doivent reconna-

ire dès le début, ce me semble, qu'une population peut différer de nous sans être nécessairement notre inférieure; que le désir de se développer et de s'améliorer est universel; qu'une génération ou deux de tolérance et de sympathie peuvent assurer la bonne entente et le respect mutuels impossibles à obtenir par des siècles de domination et de morgue; qu'on ne peut parvenir à s'améliorer personnellement, collectivement ou nationalement qu'en prenant les hommes tels qu'ils sont et tels que les ont faits plusieurs générations. Le dispositif principal des règlements scolaires d'Ontario frappe d'infériorité les enfants parlant français. Si leurs parents l'acceptaient sans protester, cela prouverait qu'ils sont inférieurs; et ils ne le sont pas. Car, à l'étude des bases de la famille et de la vie paroissiale du Canada français, il devrait être facile au plus simple novice en sociologie d'apprendre combien il y a à admirer et peu à reprendre dans la vie de cette population d'esprit élevé, courtoise, et de mœurs si simples; il serait aussi facile d'apprendre que les différences artificielles qui naissent des différences de milieux économiques ressemblent fort à celles que l'on peut remarquer parmi la population d'Ontario ou en toute autre partie du monde.

Je ne sais pas quel homme d'Ontario trouvera l'accès au coeur de ses concitoyens d'origine française, mais je sais que personne n'y arrivera jamais en leur disant que l'héritage de leurs ancêtres est indigne d'eux et un fardeau pour leur postérité. Je sais aussi qu'à Montréal cent Canadiens d'origine française parlent l'anglais pour un Canadien d'origine anglaise qui parle le français, ce qui tend à prouver que la répugnance à apprendre l'anglais ne compte aucunement dans le problème que l'homme public d'Ontario a à résoudre. Si, dans de telles circonstances, les autorités scolaires d'Ontario ne peuvent obtenir les résultats éducationnels désirés, même l'usage général de l'anglais, sans exiger comme préliminaire essentiel que la population de langue française renonce à son amour propre, alors elles doivent manquer de compétence à un degré que nous ne pouvons l'admettre, ou leurs motifs dirigeants doivent être tels qu'il serait plus sage pour elles d'y renoncer.

L'exclusion des Canadiens-français d'Ontario n'est pas praticable et on ne la veut probablement pas. Puisqu'ils sont là, et généralement en groupes assez considérables, ce qu'il faut faire de toute nécessité, c'est de travailler avec eux, non pas contre eux; les prendre tels qu'ils sont, ce qui est naturel, et ne pas chercher à les refaire, ce qui est impossible; respecter leur courage et non les mépriser. Le reste n'est qu'une affaire de détail. Et quiconque a eu l'occasion de les suivre de près sait bien que la réponse aux avances faites dans un esprit de générosité ne manquera pas de réciproque. Ils ne sont pas de ceux qui se laissent dépasser en cela.

J.-C. WALSH.